



**RELEVÉ DE DÉCISION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 12
Nombre de conseillers municipaux absents représentés : 4
Nombre de conseiller absent excusé : 3

Le conseil municipal :

- a débattu sur le rapport d'observations définitives dans le cadre de l'enquête nationale portant sur les dépenses de rémunération des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- a renouvelé son adhésion à plusieurs services communs de TCM pour la période 2026-2032 ;
 - « Autorisation des droits des sols »
 - « Gardes champêtres »
 - « Conseil en énergie partagée »
 - « Capture et gestion de la fourrière animale »
- a approuvé la conclusion d'une convention d'installation d'une antenne ainsi que des équipements électroniques sur le bâtiment du Centre culturel sis rue des Cerisiers à SAINT GERMAIN, cadastré section AK parcelle 44, à titre gracieux, en ce compris la consommation électrique, et ce en raison du caractère d'intérêt général des missions exercées par le Département de l'Aube.
- a créé :
 - un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.
 - un poste de rédacteur territorial.
- a approuvé une décision modificative budgétaire afin d'accorder une subvention exceptionnelle à une sportive de haut niveau pour l'année 2026.

Le Maire,
Maxime DUSACQ

